

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 2 (1941)

Heft: 1

Artikel: Deux jubilés [à suivre]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nos sections reçoivent des subventions importantes. Une participation active de nos orchestres aux manifestations publiques, surtout lorsqu'il s'agit d'oeuvres de bienfaisance, sera un motif sérieux à l'appui de requêtes de ce genre.

Que l'on ouvre un concours entre compositeurs suisses pour l'obtention d'oeuvres pour orchestre à la portée de nos sociétés et de notre public. Une condition essentielle serait qu'ils s'agisse de musique saine et musicale et non d'élucubrations plus ou moins problématiques.

Que l'esprit de solidarité des sections entre elles et avec le Comité central et avec notre organe progresse de plus en plus et se manifeste par un fort accroissement du nombre des abonnements, ce qui n'est que justice envers notre éditeur qui nous fournit la possibilité d'avoir un organe personnel.

Que nos sections fassent une propagande plus active pour nous amener de nouvelles sociétés. La force de notre association dépend du nombre et de la qualité de ses sections auxquelles elle pourra offrir de nouveaux avantages, tout en tenant une place importante dans l'activité musicale de notre patrie.

Un accomplissement, ne fût-il que partiel, des vœux que nous exprimons, est à souhaiter pour le développement de la SFO et de ses sections.

Comité central de la SFO,
Rédaction et Administration de «Sinfonia».

Deux Jubilés

Notre cher secrétaire central, M. Chs. Jeanprêtre, veut bien nous adresser, à l'occasion des jubilés de deux de nos plus importantes section romandes les lignes suivantes, dont nous le remercions cordialement, certains qu'elles intéresseront vivement tous nos lecteurs.

La Rédaction.

«La Symphonie» Le Locle, fête le centième anniversaire de sa fondation. — C'est par un concert commémoratif au programme enchanteur, que cette vaillante société a fêté son premier siècle d'existence, le 5 décembre dernier.

Au concert, M. le professeur Faessler, retraça l'historique du petit orchestre villageois de 1840 qui devint, vers 1870 «La Symphonie». Ce fut un magnifique exemple de persévérance, de discipline et de confiance. Le programme musical qui suivit était d'une conception très courageuse: de Rossini, on a passé à Berlioz, Haydn et Grieg. Toute une évocation musicale qu'il fallait traduire avec des moyens d'interprétation parfaitement équilibrés. Notre Comité central n'ayant pas

été avisé de la célébration de ce Jubilé, nous empruntons à «La Sentinelle» le compte-rendu suivant:

«Dès les premières mesures de l'ouverture de l'opéra «L'Italienne à Alger», de Rossini, on se rendit compte qu'un juste équilibre des registres avait été obtenu et que tous les interprètes y apportaient maîtrise et compétence. Le style admirablement coloré et les fameux crescendo de Rossini furent donnés d'une façon heureuse; quant à la «Marche Hongroise» tirée de la «Damnation de Faust», de Berlioz, nous en avons aimé les phrases amples et harmonieuses. La «Symphonie No 7», de Haydn, qui recèle maintes trouvailles harmoniques et une finesse extraordinaire, a exigé des interprètes un effort tenace et une compréhension très large, car le père de la symphonie n'épargne pas les peines à ceux qui touchent à son art. Ces trois œuvres ont été dirigées avec beaucoup de dévouement et d'autorité par M. Visoni, professeur, directeur de «La Symphonie» depuis 1928.

Le concert s'acheva magnifiquement par l'interprétation du «Concerto en la mineur» pour piano et orchestre, de Grieg. M. Luigi Visoni, fils du directeur, disciple de la classe Rabaud du Conservatoire de Paris et diplômé fédéral comme chef de musique, a succédé à son père, pour la direction de cette œuvre. Avec une maîtrise et une précision qui accusent une absolue sûreté, il domina l'œuvre brillamment. Mme Berthe Bill, pianiste, ajouta à l'orchestre une contribution considérable autant par la qualité de son jeu, de sa technique pianistique que par l'extraordinaire mémoire qui la sert.

Le public a témoigné sa pleine satisfaction par des applaudissements prolongés.

En conclusion, qu'on nous permette de remercier et de féliciter directeur, interprètes et conférencier, pour la belle audition qu'ils nous ont offerte et de former nos vœux les meilleurs pour l'activité future de «La Symphonie».»

Ajoutons à ces vœux ceux de notre S.F.O. et disons que son Comité a fait parvenir, après coup, ses félicitations à la section jubilaire.

*

L'Orchestre du Sentier fête son 75ème anniversaire. — Cette section, une des plus importantes de la Suisse romande, avait invité le Comité central à la célébration de son jubilé. Le soussigné y fut délégué par exprès, in extremis.

Le Sentier est l'un des trois villages qui forme la Commune du Chenit, tout là-haut, dans le Jura vaudois, à l'extrémité ouest du Lac de Joux. Site magnifique en été, mais qui était recouvert de 70 cm. de neige fraîche, le soir du concert jubilaire, soit le 7 décembre dernier. L'accès en est malaisé, puisque le délégué de la S.F.O. dut traverser tout le canton de Vaud pour y parvenir!

Le Sentier n'a pas mille habitants, mais son orchestre se présentait

néanmoins avec 30 musiciens, l'autre soir, en pleine période de guerre, plusieurs de ses membres étant encore mobilisés!

Dans une salle sobrement décorée, mais avec un goût sûr, on entendit successivement la Marche hongroise de Berlioz, deux mouvements de la 6ème symphonie de Beethoven et l'ouverture de la Dame Blanche de Boïeldieu. Un ami de l'orchestre profita d'un entr'acte pour commenter les oeuvres avec beaucoup d'humour et ces commentaires furent très appréciés du public extrêmement cultivé de ceste haute vallée horlogère. Une comédie d'Anatole France: «La Comédie de celui qui épousa une femme muette», jouée par un groupe de professeurs, terminait la partie récréative de la manifestation.

L'orchestre du Sentier a fait montre d'une technique surprenante. On sent, sur les instruments, des doigts habitués à manier des outils légers, de ces doigts maniant à journée faite des montres grosses comme une pièce d'un sou. L'orchestre jouit aussi d'un bel équilibre; il a de la nuance, de l'enthousiasme aussi. Nous avons tout particulièrement goûté l'Allégo de la Pastorale.

Son Directeur, M. Paul Bertherat, Chevalier de la Légion d'Honneur, peut être fier du résultat obtenu.

Après un charmant banquet commença la partie officielle qui fut émaillée de plusieurs discours, les uns relatant l'histoire de la société, les autres apportant félicitations et vœux. Le soussigné apporta le message du Comité central. Il fut très court car l'horloge de la salle marquait déjà 2 heures du matin, et l'on sentait des trépignements dans les jambes des assistants qui attendaient impatiemment la permission de danser un brin.

C'est en vain que nous cherchâmes l'installation du soi-disant orchestre de danse. Nulle part nous ne découvrîmes de grosse caisse surmontée de la batterie de jazz. Mais, sitôt les écluses d'éloquence fermées, c'est encore l'orchestre du Sentier, à effectif réduit, qui fit la **musique** de danse, mais de la vraie musique. Quelle joie, mes amis, de découvrir, là-haut, dans les neiges, qu'il était encore un endroit au monde, où les gens pouvaient danser sans avoir les oreilles pleines des sons affreux et vulgaires des modernes «orchestres de danse».

Au petit jour, dans le train cahotant qui redescendait à la plaine, nous exprimâmes cet avis à une gentille collègue qui avait «oublié» le concert de l'orchestre. Elle faillit nous tourner le dos.

Jeunesse des villes — c'était une Lausannoise! — comment a-t-on fait ton éducation musicale?

Orchestre du Sentier, tu portes bien haut le drapeau de l'art musical; nous t'en félicitons et ce nous a été un grand plaisir de constater combien la population te soutient et t'apprécie. Continue dans la splendide voie où tu marches, les générations qui montent sauront te montrer leur reconnaissance et la Société fédérale des Orchestres, à

laquelle tu es fier d'appartenir, est fière à son tour, de ton travail, de ta fidélité et de l'honneur que tu lui fais, tout là-haut, dans les neiges du haut Jura. Que le Mont-Tendre et les vastes forêts du Risoux continuent longtemps encore à se renvoyer tes accords; c'est notre vœu le plus cher, avec celui que beaucoup de tes sociétés-sœurs imitent ton allant, ton courage et ta foi.

Bienne, décembre 1940.

Chs. Jeanprêtre.

C'est avec un vrai plaisir que nous joignons nos félicitations et nos vœux à ceux de M. Jeanprêtre, tout en espérant que l'exemple des orchestres du Locle et du Sentier, qui sont contraints de lutter avec des difficultés ignorées des orchestres de la plaine, incitera les trop nombreux membres indifférents à devenir de véritables **membres actifs**.

Un membre de «La Symphonie» du Locle, M. le Prof. Faessler, a présenté au cours du concert de jubilé un intéressant aperçu historique, auquel nous empruntons les renseignements suivants: Au début du siècle dernier, la vie musicale avait pris, dans les Montagnes neuchâteloises un essor réjouissant. Plusieurs sociétés musicales se produisaient dans des concerts et favorisaient la venue de solistes ou de musiciens étrangers. Le premier stimulant de ce genre paraît avoir été la création d'un poste d'organiste, en 1803, au Temple français. Les titulaires, en général d'origine allemande, ne pouvant vivre de la maigre rétribution de leur charge, assumaient en outre la direction des sociétés de musique et de chant de la localité et donnaient des leçons particulières.

En 1822, les registres communaux mentionnent deux maîtres de musique et un maître de danse. A part l'organiste, il y avait au Locle, depuis la fin du siècle précédent, un magasin de musique, dont les propriétaires et leurs épouses étaient en général de bons musiciens.

C'est dans ce milieu et dans cette atmosphère qu'est né entre 1835 et 1840 — aucun document n'a permis de préciser davantage — le premier orchestre d'amateurs loclois. L'âme de ce groupement était un certain David Delachaux, mort en 1865, à l'âge de 50 ans, mélomane distingué, dont le souvenir est resté vivant au sein de l'orchestre. Le premier directeur dut être le nommé Elie ou Edouard Thurner, organiste du Temple français et qui dirigeait également une autre société à La Chaux-de-Fonds.

(A suivre.)

Inhaltsverzeichnis.

Unsere geschätzten Leser, welche die Ausgaben der »Sinfonia« sammeln und einbinden lassen, bitten wir um Mitteilung, ob sie ein Inhaltsverzeichnis für den Jahrgang 1940 wünschen. Sofern genügend Anmeldungen eingehen, werden wir ein solches drucken und den Interessenten gegen Einsendung von 10 Rp. für Versandspesen und Porto zustellen.

Verlag der »Sinfonia«.